



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CRE OCCITANIE

16 DECEMBRE 2021

RAPPORT FINANCIER

**COMITE REGIONAL
D'EQUITATION
D'OCCITANIE
Centre Equestre Le Parc
Domaine de Gaujac
11200 LEZIGNAN CORBIERES**

Concernant les recettes :

La crise sanitaire que nous traversons depuis mars 2020 continue d'impacter les recettes du CRE Occitanie, seule la part Fédérale est conforme aux prévisions, avec 380 018 € perçus au titre de la DFA 2020-2021.

Dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons, de nombreuses actions initialement prévues sur l'exercice n'ont pu être organisées : en particulier la tenue des circuits Grand Régional du CRE Occitanie, l'Occitanie Tour Club et sa finale, l'absence d'un rassemblement régional festif... Ces engagements sont maintenus pour la saison 2022 et justifient la provision sur charges de 60 000€.

Les actions du CRE Occitanie à destination des clubs et visant à dynamiser leur économie : le « Mois du Cheval et du Poney », la formation « Fidélisation de sa clientèle », « Le cheval au cœur des Villes », le travail sur le « label régional » - ont été accompagnées par l'ANS à hauteur de 41 000€. Les actions d'investissement en matériels, des formations des officiels de compétition, l'accession au haut niveau pour les groupes élites, ont quant à elles été soutenues par la Région Occitanie à hauteur de 35 500 € qui nous seront versés cet hiver (retard de gestion par l'administration régionale qui explique leur absence au bilan de l'exercice 2020-2021).

Nous en profitons pour remercier une nouvelle fois ces partenaires institutionnels.

Dans le cadre des recettes exceptionnelles, on note 7 526 € de participations de certains CDE qui vient solder leur collaboration à l'achat des kits sanitaires du printemps 2020. A ce titre, nous tenons à remercier à nouveau l'ensemble des CDE d'Occitanie pour leur soutien aux actions impulsées par le CRE Occitanie à destination de nos clubs.

Enfin dans les recettes liées au Mois du Cheval et du Poney, pour un montant général de 31 850 € sont intégralement reversées aux clubs et abondés par le CRE conformément au format de l'opération.

Concernant les dépenses :

CDE : 58 460 € ont été redistribués aux départements dans le cadre de leur dotation annuelle.

VIE DES CLUBS : Avec 78 068 €, les actions de la Vie des Clubs ont été particulièrement engagées. Cela intègre la réversion des ventes des packs du Mois du Cheval et du Poney aux clubs, les opérations de communication pour la rentrée des clubs, l'accompagnement des 2 actions réalisés dans le cadre du Cheval dans les Villes (Salon du Cheval de Pèzenas, et Poney Club Ephémère à l'occasion du Film Poly), et le programme de fidélisation des cavaliers.

SPORT : 72 280 € ont été utilisés aux fins du développement des disciplines avec : l'acquisition de matériels, l'organisation finales régionales am/pro, l'accession au haut niveau avec le groupe 1, et l'organisation de nombreuses journées de professionnalisation pour les enseignants.

FORMATION : 14 189 € ont été utilisés dans le cadre de l'organisation des examens fédéraux (BFE, AE), et des formations supplémentaires mise en place par le CRE pour les dirigeants et enseignants tout au long de l'hiver 2020-2021.

EQUITATION DE PLEINE NATURE : 13 874 € ont financés des actions pour développer les offres d'équitation d'extérieur pour les clubs. Cela passe notamment par la formation ATE, MATE, des actions de représentation au sein des instances du tourisme régional, et l'accompagnement des disciplines de pleine nature tels que le TREC et le Mountain Trail.

Afin de respecter les règles sanitaires, l'ensemble des réunions organisées par le CREO depuis la pandémie de la Covid ont été réalisées par visioconférence, il en résulte une baisse de 5 500€ des dépenses liées aux déplacements des élus sur l'exercice par rapport au dernier exercice de référence (2019). De même les frais de fonctionnement du CRE Occitanie sont légèrement en baisse par rapport à l'an passé, cela s'explique par notre volonté continue de rationalisation des dépenses.

Concernant la charge de personnel, cela intègre les indemnités de fin de contrat exceptionnelles (pour un montant total de 21 668€) à la suite des départs de 2 salariés du CRE Occitanie (Madame Favier Maëva, et Monsieur Christian Membrives). Le montant des indemnités s'explique par l'ancienneté des 2 salariés dont les contrats avaient été repris à l'occasion de la fusion CRE LR, CRE MP.

Bilan d'exercice :

Avec une saison sportive particulièrement tronquée, le CRE Occitanie a su réorienter une partie de son budget pour conforter sa mission de service aux clubs telle qu'impulsée par la politique de Jacob Legros, notamment en soutenant la formation continue de nos professionnels pendant les périodes de confinement. Nous clôturons l'exercice avec un résultat excédentaire exceptionnel de 36 469 € dû à la crise covid qui nous a contraint d'annuler une partie des actions . En provisionnant cette somme pour la saison 2021-2022, le CRE Occitanie s'assure d'une trésorerie solide, nous permettant de définir un projet prévisionnel toujours engagé pour accompagner la relance de l'équitation, en n'hésitant pas à innover lorsque cela est possible. Notre prévisionnel est donc principalement orienté vers le développement de la Vie des Clubs, ce qui passe également par le renforcement des moyens et de l'offre de formation pour nos professionnels. Sous l'impulsion du Président Claude Saramon, nous allons accompagner davantage les actions de développement de l'équitation de pleine nature, en lien avec les valeurs du slow tourisme et du développement durable, puisqu'elles représentent un levier de développement pour les clubs. Dans cette optique nous avons sollicité cet automne des demandes de financement complémentaires que nous espérons pouvoir intégrer en cours d'année au budget. Dans la continuité de la politique Jacob Legros, le nouveau Président Claude Saramon, le bureau et le Comité Directeur, vont continuer d'apporter des réponses innovantes aux défis de nos professionnels, alors que la poursuite de cette crise sanitaire est d'ores et déjà une composante de cette nouvelle saison 2021-2022. Le CRE Occitanie continuera d'engager ses moyens financiers pour accompagner les porteurs de projets, les actions, qui servent le collectif.

